

## Les cambriolages

### Vous êtes à votre domicile :

- ⑩ Fermez votre porte à clé.
- ⑩ Fermez vos fenêtres :
  - si vous ne pouvez pas les surveiller.
  - si elles sont facilement accessibles.
- ⑩ Ne pas laisser les clés de véhicule visibles ou accrochées derrière la porte du domicile.



### En cas d'absence prolongée :

- ⑩ Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie ou au commissariat de police le plus proche; les patrouilles de surveillance seront effectuées.
- ⑩ Faites suivre votre courrier ou demandez à un voisin de le relever. Le courrier qui s'accumule dans votre boîte aux lettres signale votre absence.
- ⑩ Demandez à quelqu'un d'ouvrir régulièrement les volets : votre domicile doit paraître habité.
- ⑩ Ayez si possible recours à un système d'alarme, c'est un moyen efficace pour éloigner les voleurs.
- ⑩ Ne laissez pas d'objets à l'extérieur de votre domicile qui permettraient aux malfaiteurs d'accéder à une fenêtre.



## Protégez-vous

### Protégez vos biens :

- ⑩ Dissimulez autant que possible vos objets attrayants et facilement transportables.
- ⑩ Placez vos objets de valeurs (argent, bijoux,...) dans un coffre ou à la banque.
- ⑩ Enregistrez les numéros de série et les caractéristiques particulières de vos objets de valeurs et/ou prenez une photographie s'il s'agit de bijoux ou d'objets d'art. (Ces informations pourraient être utiles à l'enquête le cas échéant).



### Protégez votre véhicule :

- ⑩ Si possible, mettez votre véhicule dans un garage.
- ⑩ Le cas échéant, stationnez votre véhicule dans un endroit bien éclairé et non isolé.
- ⑩ Fermez systématiquement votre véhicule à clé.
- ⑩ Même pour une courte absence :
  - arrêtez votre moteur
  - enlevez votre clé de contact
  - remontez les vitres des portières.
- ⑩ Les dispositifs antivols sont dissuasifs contre le vol.
- ⑩ Braquez les roues dans le sens contraire de la chaussée.
- ⑩ Verrouillez, lorsque vous circulez en ville, les sécurités intérieures des portes afin d'éviter un car-jacking (vol d'un véhicule avec violence ou menace à l'encontre du conducteur ou des passagers).

## Comment réagir si vous avez été victime

- ⑩ Ne touchez à rien.
- ⑩ Composez le 17 si il y a une urgence.
- ⑩ Sinon déposez plainte auprès de la gendarmerie ou de la police.
- ⑩ Communiquez les références et/ou photographie des objets dérobés.
- ⑩ Faites une déclaration de vol à votre assurance dans les deux jours.
- ⑩ En cas de vol de chèques ou de carte bancaire, faites le plus rapidement possible opposition auprès de votre banque.

### Numéros utiles

**Chèque volé**  
08 92 68 32 08

**Carte bancaire dérobée**  
08 92 70 57 05

**Numéro d'urgence**  
Composer le 17

Les services de gendarmerie et de police  
sont à votre disposition.

## Vigilance Citoyenne

Afin d'optimiser les chances de retrouver les malfaiteurs et d'améliorer la réactivité des services de gendarmerie et de police.

Voici les informations à relever en cas de flagrant délit.

- ☞ Observer votre agresseur pour en donner un signalement très précis. (Signes distinctifs).
- ☞ Noter le moyen de locomotion utilisé
- ☞ Mémoriser le type, plaque d'immatriculation ainsi que la couleur du véhicule utilisé.
- ☞ Maintenir les lieux en l'état jusqu'à l'arrivée de la Gendarmerie ou de la Police.
- ☞ Retenir ou identifier les témoins.

**Donner l'alerte le plus rapidement possible**

**peut permettre de faire échouer un cambriolage ou permettre une interpellation rapide des auteurs.**

**17**



**En cas d'absence prolongée  
Prévenez la Brigade ou le Commissariat  
Local**

Coordonnées de la Gendarmerie ou du commissariat le plus proche

--



**En cas d'urgence**



**Liberté • Égalité • Fraternité**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMPOSEZ LE 17**



**Prévention contre le  
CAMBRIOLAGE**